

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL – SST FORMATION INITIALE

FICHE PEDAGOGIQUE

OBJECTIFS

Situer le rôle du SST dans l'entreprise
 Identifier les risques professionnels et les situations dangereuses
 Acquérir les techniques de premiers secours pour analyser, protéger, examiner et secourir les victimes en attendant les secours externes.

PUBLIC & PREREQUIS

Tout salarié d'entreprise, volontaire pour exercer cette fonction au sein de son entreprise
 Aucun prérequis exigé

PROGRAMME *(sur la base du document de référence de l'Assurance Maladie - Risques professionnels / INRS)*

Le rôle du SST
 Dispositions réglementaires
 La démarche de prévention des risques professionnels
 Notions de dangers, risques et accidents du travail
 Les règles d'intervention face à une situation d'accident
 Protéger la victime des risques persistants
 Examiner la victime
 Alerter ou faire alerter les secours
 Adapter les gestes de premiers secours à l'état de la victime
 Assurer la prise en charge de la victime par les secours externes
 Le sauvetage secourisme en situation particulière
 Secourir les enfants et les nourrissons
 Conduite à tenir face aux situations : saignements abondants, étouffements, malaises, brûlures, douleurs empêchant des mouvements, plaies sans saignements abondants, une victime qui ne répond pas mais respire, victime qui ne répond pas et ne respire pas
 Techniques d'utilisation d'un défibrillateur
 Risques spécifiques à la profession



METHODE PEDAGOGIQUE

- ⇒ Formation en présentiel
- ⇒ Exercices de démonstration et mise en situation par des cas pratiques
- ⇒ Exposé, questionnement, démonstration, illustration, reformulation

SUPPORT PEDAGOGIQUE

- ⇒ Remise d'un livret individuel de formation (Mémo format)



EVALUATION DE LA FORMATION

- ⇒ Les compétences sont évaluées individuellement par le formateur à l'aide des grilles de certification INRS : 2 épreuves certificatives individuelles : Mise en situation et questionnement
- ⇒ Evaluation et commentaires sur les axes de progrès
- ⇒ Questionnaire de satisfaction stagiaire à chaud

SANCTION

- ⇒ Remise d'une attestation de formation suivant résultat à l'évaluation
- ⇒ Certificat SST délivré par l'INRS valable 2 ans (carte SST)

EFFECTIF

- ⇒ Groupe de 4 personnes minimum et 10 maximum

**** Au-delà de 10 participants, afin de maintenir un minimum de temps d'apprentissage à chacun des participants, la formation sera prolongée d'une heure par candidat supplémentaire jusqu'à concurrence de 14. A partir de 15 participants, la session doit être dédoublée (2 sessions ouvertes dans l'outil de gestion) avec 2 formateurs distincts. Elle est conforme au programme et aux référentiels élaborés par l'INRS. ****

DUREE, DATES, LIEUX

- | | |
|--|--|
| ⇒ Durée du module ****:
⇒ Dates et lieu : | 14 heures soit 2 jours (signature émargement/ ½ journée)
Voir convocation |
|--|--|

ENCADREMENT DE LA FORMATION

Pour la mise en œuvre des formations SST CIFAC est habilité par l'INRS et le réseau Assurance Maladie sous le N°1488223/2020/SST-01/O/13. La formation est animée par un formateur certifié par l'INRS « formateur SST ».

Documents de référence : INRS

Certificateur : INRS - Date enregistrement : 26/01/2022 / RS715

